

La pêche dans l'économie agricole de la sous-préfecture d'Aniassue (Côte d'Ivoire)

ANOH KOUASSI PAUL¹, KAKOU YAO SYLVAIN CHARLES²

1- Professeur

2- Doctorant

RESUME

La sous-préfecture d'Aniassué est peuplée par les autochtones Agni venus du Ghana. C'est une région forestière, traversée par le fleuve Comoé. Dans cette zone, l'agriculture est la principale activité des populations. Cependant, la région regorge d'importantes potentialités halieutiques. L'objet de ce travail consiste à montrer que la pêche est une activité importante qui doit susciter de l'intérêt pour les populations. Dans le souci de collecter des informations, un questionnaire a été adressé aux pêcheurs, aux gestionnaires des étangs, des coopératives et entreprises agricoles, aux autorités coutumières et administratives. Les résultats ont montré que si les populations autochtones s'accrochent à l'agriculture comme principale activité économique, c'est parce qu'il existe au niveau local des structures bien organisées pour promouvoir ce secteur. Surtout que la présence d'obstacles dans le secteur de la pêche comme les hippopotames, les récifs et les rapides sont de nature à accentuer le délaissement de cette activité. Toutefois, les besoins des populations en poissons sont pourvus à 87 % par les Bozo, les Ivoiriens (8 %), les Burkinabé (3 %) et les Ghanéens (2 %). En outre, le poisson est consommé dans la semaine, en moyenne pendant 6 jours sur 7 par l'ensemble de la population. Cela révèle que la population se nourrit essentiellement de poissons par comparaison à la viande. La pêche est donc un secteur important qui doit être encouragé.

Mots-clés : pêche, agriculture, émergence, Aniassué

ABSTRACT

Aniassué's sub-prefecture is populated by Agni natives coming from Ghana. It is a forest area crossed by the Comoé river. In this area, agriculture is the main activity of the population. However, the region is rich in important potentialities of fishing. The subject of this work is to show that fishing is an important activity that must arouse interest for people. In order to collect information, a questionnaire was sent to fishermen, pond managers, agricultural cooperatives and companies, customary and administrative authorities. The results showed that if native people cling to agriculture as the main economic activity, the reason is that there is at the local level well organized structures to promote this sector. Above all that, the presence of obstacles in fishing as hippos, reefs and rapids is naturally to increase the desertion of activity. Nevertheless, the population needs in fishing are provided at 87 % by the Bozo, 8 % by the Ivoirians, 3 % by the Burkinabes and 2 % by the Ghanaians. In addition, fish is consumed in the week, on an average of 6 days out of 7 by the entirety of the population. This indicates that the population lives mainly on fish in comparison with meat. Fishing is an important sector that needs to be encouraged.

Key words : fishing, agriculture, emerging, Aniassué

INTRODUCTION

La sous-préfecture d'Aniassué est située dans le département d'Abengourou (région de l'Indenié-Djua-blin) au 6°38 de la latitude Nord et 3°40 de longitude Ouest. La région est drainée par le fleuve Comoé et ses affluents, une manne offerte gracieusement par

la nature. En dépit de cela, les activités halieutiques peinent à s'imposer comme une véritable activité économique. Dans cette région, la dynamique de l'économie agricole pousse aussi bien les autochtones que les étrangers à opter prioritairement pour l'agriculture. Pourtant le poisson est la principale source de protéine animale pour la majorité des

habitants. Il est bien connu de tous, que le poisson contient de nombreuses vitamines, essentielles pour la santé humaine. De surcroît, la pêche est une activité qui permet de lutter contre la pauvreté en milieu rural dans plusieurs régions d'Afrique dont la Côte d'Ivoire.

Qu'est-ce qui explique donc le désintérêt des populations autochtones aux activités halieutiques dans la sous-préfecture d'Aniassué où la pauvreté se vit avec acuité? Quelle est la place de la pêche face à l'émergence actuelle de l'économie agricole dans cette zone ?

MATERIEL ET METHODES

Nos enquêtes se sont déroulées durant tout le mois d'Août 2013 où le climat s'est montré particulièrement clément. Pour recueillir les informations dont nous avons eues besoins, nous avons adressé quatre types de questionnaires aux populations cibles. Dans l'optique d'accélérer le déroulement des travaux de recueil d'informations nous avons contacté des jeunes hommes, appartenant aux différentes communautés de pêcheurs pour servir de guides, d'interprètes et mener quelques fois les enquêtes auprès de leurs parents. Nous avons jugé nécessaire d'adresser nous-mêmes, les questions aux autorités des entreprises qui s'expriment parfaitement en français. Ainsi, les questionnaires ont été administrés aux pêcheurs (30 %), agriculteurs (30 %) et commerçants de produits de la pêche (20 %). Quant aux responsables de l'entreprise agricole : la Société Agro Industrielle de la Comoé (SAIC), de la Coopérative Agricole d'Aniassué (CAANIAS), ceux de la poissonnerie de la sous-préfecture et des fermes avicoles ; ils constituent le reste des enquêtés (20 %). L'entretien avec ces différentes personnes nous a permis d'avoir une vue d'ensemble sur les activités agricoles et halieutiques surtout qu'il n'existe aucune base de donnée sur ces activités.

Aussi un inventaire des produits alimentaires de consommation courante a-t-il été fait sur le marché d'Aniassué et sur d'autres espaces de commercialisation de ladite sous-préfecture en vue d'identifier les produits agricoles et halieutiques les plus commercialisés dans la sous-préfecture. Nous n'avons pas omis de nous rendre sur les lieux de fumage de poissons et de pêche afin d'observer les acteurs du

secteur de la pêche en pleine activité et de nous situer sur les conditions de travail de ces derniers. A cet effet, différentes photographies ont été prises pour servir de preuves aux phénomènes observés.

Pour nos différents déplacements nous avons utilisé une moto de marque X-1 qui nous a permis de parcourir les zones de pêche. A la fin des enquêtes, un traitement informatique des données recueillies nous a permis de dresser des tableaux et graphiques montrant les faits marquants de la recherche effectuée.

RESULTATS

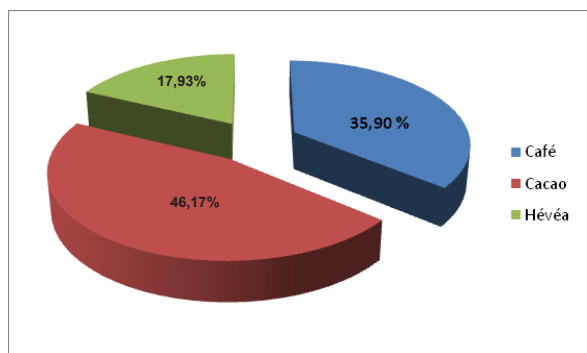
1- UNE PRODUCTION AGRICOLE ABONDANTE ET VARIEE DANS LA SOUS-PREFECTURE D'ANIASSUE

1.1- Les cultures de rente

Dans la sous-préfecture d'Aniassué, le binôme café-cacao est la principale culture des populations. A côté de ces cultures, l'hévéa se développe également et attire les populations autochtones et étrangères. La SAIC exploite 450 hectares d'hévéa y compris les pépinières. Elle enregistre en moyenne une production mensuelle de 800 tonnes de latex, emploie 184 personnes officiellement embauchées et de nombreux contractuels. En fonction des cours sur le marché, un hectare de plantation produit en moyenne 200 000 à 300 000 FCFA mensuellement. Plus la plantation vieillit, la production s'accroît. Dans l'année, l'arbre est saigné pendant 10 mois et se repose durant 2 mois où toutes les feuilles tombent. A Aniassué, de l'ouvrier au cadre, la grille salariale à la SAIC varie de 43 000 à 1 300 000 FCFA.

En ce qui concerne le café et le cacao, les superficies exploitées correspondent respectivement à 901 ha et 1 159 ha. Les prix bords champs pour l'année 2013 du kilogramme sont de 700 FCFA pour le cacao et 620 FCFA pour le café. Les principales nationalités présentes dans le secteur agricole sont représentées par 66 % d'Ivoiriens, 22 % de Burkinabé et 12 % de Maliens. La Coopérative Agricole d'Aniassué (CAANIAS) qui gère le secteur café-cacao emploie 4 agents permanents et 11 agents saisonniers. La superficie totale des terres exploitées en agriculture en fonction des cultures est représentée par la figure 1.

Figure 1 : Répartition des aires agricoles par culture de rente dans la sous-préfecture d'Aniassué



Source : KAKOU ; 2013

1.2. Les cultures vivrières

Tous les produits vivriers existent dans la sous-préfecture d'Aniassué. Ceux-ci apparaissent en fonction des saisons. Ils sont commercialisés sur deux types de marchés. Les marchés de gros, se tiennent sous des hangars modestement construits en bordure de la voie bitumée. Les produits y sont normalement destinés aux voyageurs de passage. Ce sont également des lieux d'approvisionnement hebdomadaire des fonctionnaires et autres travailleurs exerçant dans la région. S'agissant des marchés de détail, ils sont localisés à l'intérieur des villages et destinés aux populations locales. Le tableau 1 ci-dessous nous en donne un aperçu

Tableau 1 : Le niveau de présence des vivriers sur le marché d'Aniassué dans le mois d'Août

Produits vivriers	Nombre d'étals sur le marché de détail	Nombre d'étals sur le marché de gros	Total	Taux de présence en %
Igname	4	0	4	2,86
Banane plantain	8	17	25	17,86
Manioc	3	10	13	9,28
Taro	3	4	7	5
Banane douce	3	3	6	4,28
Piment	3	10	13	9,28
Aubergine	4	15	19	13,58
Gombo	2	8	10	7,15
Graine de palme	1	5	6	4,28
Oignon	3	14	17	12,15
tomate	3	17	20	14,28
Total	37	103	140	100

Source : KAKOU ; 2013

Le tableau indique que les produits vivriers les plus présents sur le marché d'Aniassué dans le mois d'août sont par ordre d'importance : la banane plantain (17,86 %), la tomate (14,28 %), l'aubergine (13,58 %) et l'oignon (12,15%). Sur le marché de gros, le vivrier est vendu à la mesure ou en tas. Les différents prix varient de 500 à 3 000 FCFA. Quant au marché de détail les prix relativement bas, vont de 25 à 500 FCFA selon les produits.

1.3. LES PRODUITS DE L'ÉLEVAGE

L'élevage concerne surtout le poulet, le bœuf et le mouton. Les poulets sont élevés dans des fermes où ils y reçoivent de la nourriture achetée chez IVOGRAIN¹ et des soins adéquats tandis que les bœufs sont confiés à des bergers qui parcourent à longueur de journées, les zones de pâturage. Les

1- Entreprise de traitement de céréales destinées à la nutrition de la volaille

autres espèces d'animaux sont soit dans des enclos ou se promènent dans les concessions familiales. En ce qui concerne les poulets, 8 fermes sont identifiées dans la sous-préfecture d'Aniassué. Les espèces les plus élevées sont les poulets de chair et les pondeuses. Les prix de ces volailles varient entre 3 000 et 5 000 FCFA l'unité.

2. UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AUX ACTIVITES HALIEUTIQUES

2.1. L'environnement de la pêche

La pêche se pratique principalement dans le fleuve Comoé et ses affluents puis dans les étangs piscicoles. Elle est plus rependue dans les villages de Dallo, Ané-kouadiokro, Amangouakro et Amiankouassikro. Les allogènes maliens de l'ethnie Bozo en sont les principaux acteurs. La répartition des acteurs par nationalité fait apparaître 87 % de Maliens, 8 % d'Ivoiriens, 3 % de Burkinabé et 2 % de Ghanéens. Toutefois 5 étangs sont aménagés par des cadres de la région. Ceux-ci emploient quelques ressortissants ivoiriens pour l'entretien, l'élevage des alevins et la pêche des poissons à terme. Le niveau de présence des produits de la pêche et de l'élevage sur le marché de détail de la ville d'Aniassué et du marché de gros du village d'Ané-kouadiokro sont consignés dans les tableaux ci-dessous.

Tableau 2 : Prix des produits de la pêche au marché de gros d'Ané-Kouadiokro

Espèces	Nombre d'étals	Prix du tas en FCFA
Machoirons	8	5 000
silure	2	5 000
crevette	3	2 000
capitaine	3	4 000
tilapia	3	1 000 à 5 000

Source : KAKOU, 2013

Le poisson vendu à Ané-kouadiokro provient en grande partie de la pêche locale et dans une moindre mesure de l'importation. Le marché de gros est situé en bordure de la voie bitumée (Abidjan-Abengourou) et

destiné en priorité aux voyageurs de passage. Les prix des poissons varient de 1 000 à 5 000 FCFA ou au-delà.

Tableau 3 : Prix de détail des produits de la pêche au marché de d'Aniassué

espèces	Nombre d'étals	Prix du tas ou du kg (en FCFA)
bœuf	1	2 000 FCFA /kg
porc	1	200 à 500
volaille	0	0
maquereau	6	100 à 500
sardine	9	100 à 500
crustacés	2	100 à 200

Source : KAKOU, 2013

Sur le marché d'Aniassué, le commerce de la viande est peu développé. Elle concerne uniquement le bœuf et le porc. Quant aux poissons les espèces qui abondent sont le maquereau, la sardine et les crustacés dominés par le crabe fumé.

La Comoé d'où proviennent les productions locales, prend sa source dans la région de Banfora au Burkina Faso, traverse la Côte d'Ivoire du Nord au Sud pour se jeter dans la lagune Ebrié au niveau de Grand-Bassam. Du fait de son cours très sinueux, il borde tous les villages de la sous-préfecture d'Aniassué. La photo 1 montre que la Comoé est longée par une forêt galerie. Quelques espèces pêchées dans ce fleuve sont présentées par les photos 2 et 3



Source : Kakou Y.S.C, Anékouadiokro 2013

Photo 1 : vue du fleuve Comoé sous le pont d'Ané-kouadiokro



Photo 2 : quelques espèces de poissons pêchés dans la Comoé

Source : Kakou Y.S.C, Anékouadiokro 2013



Photo 3 : des crevettes issues de la Comoé

Source : Kakou Y.S.C, Dallo 2013



Source : Kakou Y.S.C, Aniassué 2013

Photo 4 : les nasses maliennes utilisées dans la Comoé

2.2. Le niveau de consommation du poisson

Une étude comparée de consommation de viandes et de poissons dans des ménages de pêcheurs, d'agriculteurs et de fonctionnaires en nombre de jours par semaine a donné le résultat consigné dans le tableau 4.

Tableau 4 : étude comparée de consommation de poissons et de viande par ménage pendant les jours de la semaine

	pêcheurs		agriculteurs		fonctionnaires		Moyenne de consommation par ménage	
	poisson	viande	poisson	viande	poisson	viande	poisson	viande
Ménage 1	7	0	7	0	4	3	6	1
Ménage 2	7	0	7	0	5	2	6,3	0.7
Ménage 3	7	0	6	1	6	1	6.3	0.7
Ménage 4	7	0	7	0	5	2	6.3	0.7
Ménage 5	7	0	5	2	7	0	6.3	0.7
Ménage 6	7	0	6	1	6	1	6.3	0.7
Ménage 7	7	0	7	0	5	5	6.3	0.7
Ménage 8	7	0	5	2	4	3	5.3	1.7
Ménage 9	7	0	6	1	7	0	6.3	0.7
Ménage 10	7	0	5	2	6	1	6	1
Moyenne de consommation par catégorie socioprofessionnelle	7 jours sur 7	0 jour sur/7	6 jours sur7	1 jour sur7	5,5 jours sur 7	1,5 jour sur 7	6 jours sur7	1jours sur 7

Source : Kakou ; 2013

Il ressort de ce tableau que dans la sous-préfecture d'Aniassué, le poisson est consommé durant toute la semaine par les pêcheurs, 6 jours sur 7 par les agriculteurs et 5,5 jours sur 7 par les fonctionnaires et autres travailleurs. Ce qui donne une moyenne totale de consommation de poissons de 6 jours sur 7 dans la semaine par l'ensemble des habitants.

DISCUSSION

1. LES FACTEURS DE L'EMERGENCE DE L'ECONOMIE AGRICOLE DANS LA SOUS-PREFECTURE D'ANIASSUE

LES FACTEURS NATURELS

La sous-préfecture d'Aniassué appartient à la zone de forêt dense humide notamment au secteur mésophile. Le climat y est chaud et humide avec un sol de type ferrallitique. Ce climat est de type subéquatorial caractérisé par des températures de faibles amplitudes de (25 °C à 30 °C), un fort taux d'humidité (de 80 à 90 %) et des précipitations abondantes, qui atteignent 1500 mm. Cette zone connaît deux saisons sèches et deux saisons humides. La grande saison sèche, chaude, est entrecoupée de quelques pluies et s'étend de décembre à avril. La petite saison sèche couvre les mois d'août à septembre. Quant aux saisons de pluie, elles s'échelonnent de mai à juillet pour la grande et d'octobre à novembre pour la petite. Le relief y est également relativement plat. C'est une zone de plaine intérieure ponctuée par de nombreux bas-fonds. Cet espace apparaît ainsi, comme un milieu propice au développement agricole. Toutefois, le contexte climatique actuel demeure incertain puisque les différentes variations de temps auxquelles cet espace est exposé rendent vulnérables certaines cultures conduisant ainsi à une baisse importante des rendements agricoles (Brou, 2009).

1.2. Les facteurs historiques

Les Agni sont les autochtones de cette région. Ils sont originaires du royaume d'Ebrossa, fondé par Ano Asseman dans l'Aowin, région du Sud-Ouest de l'actuel Ghana. Bâtie sur le modèle ashanti, la société Agni est une société très hiérarchisée, voire esclavagiste. Ainsi les esclaves (*Kanga*) n'appartenant à aucun lignage, étaient-ils plus ou

moins intégrés dans la famille de leur maître. Leur rôle économique était indéniable, car ce sont eux qui assuraient l'essentiel des activités agricoles (Noufé ; 2011). Le mode de vie basé sur l'agriculture est donc très ancien chez les Agni. Ce qui explique leur installation en zone forestière ivoirienne.

En effet, depuis le début de l'exploitation du bois et l'introduction de la culture du café et du cacao, cette zone forestière est devenue la zone la plus prospère de la Côte d'Ivoire. La boucle du cacao, l'une des premières régions forestières mises en valeur ne produit pratiquement plus de bois mais tire l'essentiel de ses revenus de ses plantations de café et de cacao (Benveniste, 1974). Selon cet auteur, cette appellation suppose une prépondérance du cacao sur le café. Ces cultures ont en réalité, connu un développement sans précédent après les années 1950. L'essor de l'économie agricole a fait de la région, un grand foyer d'immigration rurale. Ainsi, l'afflux de populations étrangères dans cette période est fondamentalement lié à l'exploitation forestière.

Cette immigration de travail concerne également les populations du centre et du nord et même du sud de la Côte d'Ivoire. Plus tard, lorsque l'hévéa fait son apparition, elle intéresse les populations et leur permet de diversifier leurs activités. L'hévéaculture est un secteur dynamique en pleine expansion. Elle assure une permanence de revenus aux planteurs contrairement aux deux premières cultures dont la production est saisonnière. Ainsi les populations de la sous-préfecture d'Aniassué apparaissent-elles essentiellement, comme des planteurs de café, cacao et d'hévéa.

La promotion de ces activités en zone forestière par l'Etat ivoirien depuis l'indépendance jusqu'à nos jours est le principal facteur explicatif de l'émergence de l'économie agricole dans la région.

A côté des cultures de rente, se développe le vivrier composé essentiellement de banane, igname, taro, manioc, tomate, aubergine, gombo et le piment. La commercialisation de ces produits est essentiellement assurée par les femmes qui organisent des marchés de gros et détails. Elles réalisent des bénéfices importants dans la pratique de cette activité. Dans les espaces où la vallée de la Comoé s'élargit, la présence de plaines inondables favorise le développement de la culture du riz. Si les populations riveraines de ce fleuve s'orientent

en priorité vers l'agriculture comme principal moyen d'existence, quelle est alors la place qui revient à la pêche dans un tel environnement économique ?

L'ENVIRONNEMENT DE LA PECHE DANS LA SOUS-PREFECTURE D'ANIASSUE

2.1. Les atouts des activités halieutiques

La sous-préfecture d'Aniassué appartient au bassin du fleuve Comoé dans lequel se jette au niveau local, la rivière Beki. Le débit moyen mensuel en mars (minimum d'étiage) atteint 1,3 m³/s, soit plus de 350 fois moins que le débit moyen du mois de septembre (467 m³/s), ce qui témoigne de son irrégularité saisonnière très importante. Le fleuve est cependant longé de forêt galerie sur presque toute sa longueur, ce qui constitue un habitat privilégié pour une faune très riche. Selon Daget et Ittis (1965), 55 espèces de poissons réparties dans 17 familles dont les plus significatives sont les *Mormyridae*, les *Cyprinidae*, les *Characidae* et les *Cyhlidae*. Sirima (2006), indique qu'une autre étude conduite par Kuela(2002) a permis de recenser des espèces ne figurant pas dans la liste des auteurs sus cités. Ce qui aurait permis d'ajouter d'autres espèces comme *Alestes baremoze*, *Hydrocynus forskalii*, *Brycinus nurse* qui ont quitté la famille des Characidae pour se retrouver dans la famille des Alestidae. La richesse de la Comoé en ressources halieutiques est un atout pour la pêche.

2.2. Les acteurs de la pêche

Dans la sous-préfecture d'Aniassué, les activités halieutiques ne sont pas à négliger d'autant plus qu'elles constituent le principal emploi d'une catégorie de peuple bien définie : les allogènes maliens. Ce sont eux qui exercent la profession de pêcheur quand d'autres l'abandonnent. Les autochtones Agni la considèrent comme une activité accessoire à côté de l'agriculture (surocca, 1971) laissant de ce fait, toute la place aux allogènes. Si, sur le lac d'Ayamé, la pêche connaît un regain d'engouement au niveau local depuis l'expulsion des non nationaux (Vanga, 2011), il n'en est pas de même pour l'espace sous-préfectoral d'Aniassué.

Nos investigations dans ladite sous-préfecture font apparaître trois types de pêcheurs. Les professionnels composés à 100% de Bozo installés dans tous les villages et les pêcheurs occasionnels. Dolo et al (2005), identifient dans ce groupe, les

professionnels-sédentaires et les professionnels-migrants. Ces auteurs expliquent que les premiers considèrent que la pêche est une activité économique à part entière néanmoins, ils n'ont pas rompu tout lien avec l'agriculture. Quant aux seconds, ils ont pour seule activité la pêche. A ceux-là, il faut ajouter les pêcheurs-éleveurs qui utilisent leur temps creux pour s'occuper de leurs animaux parmi lesquels l'on distingue quelques têtes de bœufs ou de moutons. La pratique de l'élevage à côté de la pêche permet de diversifier leurs sources de revenus. Enfin les nationaux et quelques Burkinabé qui pratiquent ce métier de façon occasionnelle, associent la pêche à l'agriculture. Ce sont des agriculteurs qui pratiquent une pêche de subsistance. Généralement, les engins utilisés sont rudimentaires et se composent de filets maillants, d'éperviers, de nasses et d'hameçons.

2.3. Les contraintes liées à la pratique de la pêche

Le fleuve Comoé est une eau qui regorge de récifs si bien que les pêcheurs ne pouvant pas aller loin, pêchent généralement aux alentours de leurs lieux d'habitation. Ces récifs empêchent la navigation mais constituent néanmoins des endroits privilégiés de cachette pour un certain nombre d'espèces aquatiques. Aussi, les salades d'eau envahissent-elles périodiquement le fleuve par endroits et empêchent le bon déroulement de la pêche. A cela, il faut ajouter les hippopotames qui ne cessent de causer la mort des pêcheurs. De 2000 à 2013, déjà 7 pêcheurs ont été tués par ces prédateurs. Ce bilan macabre a pour effet de hanter les esprits. Face à ces dangers, la majorité des autochtones préfèrent l'agriculture. Mais là encore, ces animaux vont nuitamment se nourrir des jeunes plants en ce qui concerne les champs proches du rivage. Toutefois, il est plus facile à l'homme d'échapper aux hippopotames sur la terre ferme que dans l'eau.

Sur le plan religieux la Comoé est considérée comme sacrée. Pour éviter que l'eau du fleuve ne constitue un danger supplémentaire aux yeux des populations, celle-ci est adorée. Les riverains ont recours à cette eau et «aux divinités» qui y sont «dissimulées» pour leur demander des faveurs. A cet effet, un certain nombre d'initiés doit observer à des périodes données, des rites et processions. Le non respect des rites peut entraîner le courroux de ces entités surnaturelles et cela peut se solder par des

morts d'Hommes dans le fleuve. Il est donc clair que si le peuple Agni de la sous-préfecture d'Aniassué n'est pas pêcheur par tradition, plusieurs conditions sont remplies pour qu'il abandonne la pêche.

3. LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE LA PECHE

3.1. La production locale

Les principales espèces commercialisées sont les silures² (*claris sp*), les machoirons (*chrysichtys sp*), les carpes (*tilapia sp*), les capitaines (*lates niloticus*), et les crevettes (*panaeus sp*). Les maliens les vendent à leurs clientes ou les remettent à leurs femmes pour la commercialisation. Le pêcheur malien d'Aniassué ne donne presque jamais d'argent à sa femme. C'est elle qui a la charge de la gestion de la production de son mari. Après la vente, celle-ci effectue les dépenses pour la nourriture de la journée. Les gains issus de cette activité sont importants car la majorité des pêcheurs affirment gagner entre 2 000 et 30 000 FCFA par jour. Le jour où le pêcheur réussit à capturer un gros capitaine, le gain peut aller au-delà. Un pêcheur malien du village de Dallo témoigne qu'après seulement trois années de travail, il a pu s'acheter une plantation de café et de cacao et une jachère de 4 hectares à 1 200 000 FCFA dans ce village. En dehors de cela, les gains réalisés dans l'exploitation halieutique par ces maliens ne sont jamais investis sur place mais rapatriés. Si pour les allogènes, le revenu issu de la pêche peut contribuer à acquérir des plantations et des lopins de terre, pour les autochtones éloignés de l'espace urbain d'Aniassué, la pêche contribue à donner un complément de revenu à la famille quand l'agriculture ne produit pas suffisamment. Surtout que ces dernières années, la pluie se fait de plus en plus rare, c'est la pêche qui assure la nourriture quotidienne.

Quant aux autochtones vivant dans l'espace urbain ou à la périphérie, ils s'adonnent uniquement à l'agriculture ou à d'autres activités économiques. Cela est le fait de l'existence d'une structure d'encadrement des planteurs ; la CAANIAS pour le binôme café-cacao et la SAIC pour l'Hévéa tandis qu'en matière de pêche, il n'existe aucune structure d'encadrement. L'absence de structure

2- Les espèces de poissons sont connues sous les noms commerciaux de silure, carpe, machoiron etc. Leurs noms scientifiques sont entre les parenthèses.

d'encadrement participe en partie du délaissement de la pêche par les autochtones.

En ce qui concerne les étangs, les propriétaires ordonnent aux gestionnaires, la commercialisation des femelles gravides, des alevins et des espèces matures. Les différentes ventes se font habituellement sur commande. La commercialisation des espèces matures au niveau local peut engendrer des bénéfices de 120 000 FCFA par jour. Toutefois, il faut noter que les étangs de la sous-préfecture d'Aniassué appartiennent à des cadres qui en font un usage personnel. Les espèces de poissons élevées ne sont pas en priorité destinées à la commercialisation.

3.2. Les produits congelés importés

Le poisson importé foisonne sur les marchés de la localité. La chambre froide d'Aniassué assure l'approvisionnement de la ville. En ce qui concerne les localités villageoises environnantes, des camions dotés de chambre froide assure la distribution. Ainsi plusieurs cartons de poissons sont-ils livrés aux commerçantes. Celles-ci approvisionnent également les marchés de gros et de détails. Les espèces se composent de chinchards (*trachurus sp*), sardinelles (*sardinella*), machoirons (*chrysichtys sp*) et de maquereaux (*scomber sp*). Vanga et al (2000) spécifient que le poisson congelé venu d'Abidjan est disponible dans la zone d'Abengourou durant toute l'année contrairement à l'offre locale qui varie en fonction des périodes.

A Aniassué, ces poissons congelés sont vendus à des grossistes et à des détaillants. Les prix des différents cartons en fonction des espèces, varient de 14 500 à 21 000 FCFA. Les prix du détail sont aussi fixés en fonction des espèces. Ceux-ci varient de 800 à 1 100 FCFA le kilogramme. L'espèce la moins chère, la sardine appelée *mangni* en langue locale est la plus commercialisée sur le marché de détail. En faisant une comparaison du niveau de présence des ressources halieutiques et de la viande de diverses origines, l'on remarque que les premières occupent le marché à 78 % alors que la viande, n'occupe les étals qu'à 22 %. La viande est donc moins consommée en comparaison au poisson. Cela est lié au pouvoir d'achat des populations, ce qui les limite aux denrées de bas prix.

4. L'IMPORTANCE DU POISSON DANS LE REGIME ALIMENTAIRE

4.1 Le poisson ; élément essentiel du régime alimentaire des populations

Dans la sous-préfecture d'Aniassué, le poisson tient la première place dans la satisfaction des besoins alimentaires en protéines animales. 92 % de la population se nourrit essentiellement de poissons. Pendant nos enquêtes, elles ont affirmé qu'elles consomment le poisson quasiment tous les jours de la semaine. L'espèce la plus consommée est la sardine ou *mangni* dont les prix sur le marché de détail varient de 100 à 500 FCFA. Dans cet espace où les populations ont en général un bas revenu, la nourriture prisée est le maïs, le manioc, la banane plantain, le taro, l'igname et le riz qui font partie de la production alimentaire locale. Des études scientifiques ont montré que ses aliments qui représentent le plus grand apport énergétique, ne contiennent pas certains nutriments essentiels tels que le fer, le zinc, le calcium, la vitamine A et la vitamine B, ou n'en contiennent que de petites quantités. Ces micronutriments doivent être fournis par d'autres aliments et c'est là que le poisson peut être particulièrement important (Worldfish center ; 2005). En effet, au delà des protéines, le poisson apporte, des acides gras, bénéfiques pour la santé. Il est une très bonne source de vitamines et de sels minéraux. Le poisson possède toutes les qualités d'un aliment sain puisqu'il est très pauvre en graisses saturées. De plus la quantité de lipide qu'il contient serait variable : entre 0,5 % et 20 % selon les espèces. Les études scientifiques des universités occidentales ont démontré que les acides gras oméga-3 favorisent la fluidification du sang et préservent le bon état des vaisseaux sanguins : d'où l'intérêt de manger les poissons dits «gras» au moins une fois par semaine : sardines, maquereaux, harengs, thons, saumons.

En outre, le poisson est tendre, facile à cuisiner et plus facile à digérer que la viande. Les enfants et les malades peuvent en manger aussi facilement. Il contribue ainsi à améliorer l'apport en nutriments chez ces personnes (Banda et al, 2009). Il est donc évident que la contribution du poisson au régime alimentaire des individus va au-delà des seules

protéines de qualité pour lesquelles il est connu. Le poisson doit par conséquent être une composante intégrale du régime alimentaire, pour prévenir la malnutrition en fournissant à l'organisme un accès facile aux nutriments (WorldFish Center, 2008 ; cité par Banda et al, op. cit).

Dans la sous-préfecture d'Aniassué, les ménages de pêcheurs consomment le poisson pendant tous les jours de la semaine. Toute la production n'est pas commercialisée, une partie est réservée pour le repas du jour. Quant aux agriculteurs, ils consomment le poisson 6 jours sur 7. Le complément est fait par la viande de gibier capturé dans les plantations. S'agissant des fonctionnaires et autres travailleurs, leurs revenus leur permettent de varier leurs consommations en protéines animales. Toutefois, chez cette dernière catégorie socioprofessionnelle, le poisson est consommé en moyenne 5,5 jours sur 7. L'on peut retenir de cette observation que dans la sous-préfecture d'Aniassué, les habitants consomment en moyenne le poisson 6 jours sur 7 dans la semaine. Le maigre pouvoir d'achat ne permet pas à tout le monde de s'approvisionner régulièrement en viande. C'est la preuve que le poisson est l'élément de base du régime alimentaire des populations.

4.2 La viande ; un aliment de luxe pour les populations

Dans la sous-préfecture d'Aniassué, la viande n'est pas assez consommée par les populations. Les prix sont tellement élevés qu'elle n'est pas à la portée de tous. Sur les marchés, la viande est très peu vendue. On y trouve uniquement la viande de bœuf et les pattes de porc. Si les prix des pattes de porc varient de 100 à 500 FCFA, il n'en est pas de même pour le bœuf. Un kilogramme de viande de bœuf est vendu à 2 000 FCFA. Seuls les ménages d'un certain niveau de revenu peuvent régulièrement s'en offrir. Les prix ne demeurent pas moins bas dans les fermes avicoles. Les poulets y sont vendus entre 3 000 et 5 000 FCFA. Il faut souvent attendre les périodes de fête pour voir les gens se ruer sur la viande. La viande apparaît ainsi comme un aliment de luxe pour les occasions exceptionnelles telles que la tabaski, les fêtes de nouvel an et bien d'autres instants de réjouissances.

CONCLUSION

Le peuple Agni n'est pas pêcheur par tradition. Il était agriculteur bien avant sa migration du Ghana en Côte d'Ivoire. A son arrivée en terre d'Eburnie, il s'est installé en zone forestière. Aussi cette zone a-t-elle été la première boucle du cacao où la promotion de la richesse a été faite à partir du Binôme café-cacao. Cela ne pouvait que davantage renforcer l'adhésion de la population à l'agriculture. De surcroît, les nombreuses contraintes liées à l'exploitation des ressources halieutiques ont agi en faveur du délaissement des activités de la pêche. Néanmoins, la pêche n'a pas perdu sa place en tant qu'activité économique puisque des peuples tout entiers migrent dans la région pour s'adonner aux activités halieutiques. Dans la sous-préfecture d'Aniassué, la pêche est la principale source de revenu des allogènes maliens. Ceux-ci rapatrient les gains dans leur pays d'origine. De plus, le poisson est l'aliment qui compose l'essentiel du régime alimentaire des populations, la viande étant d'un coût très élevé sur les marchés. Les populations consomment le poisson en moyenne, dans la semaine 6 jours sur 7. Cela dénote que la pêche ne doit en aucun cas, être considérée comme une activité subsidiaire.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BANDA (N.) et al ; 2009 : *L'impact de la nutrition et de la supplémentation en poisson sur la réponse au traitement antirétroviral, Zambie* ; une étude documentaire, Programme régional pour les pêches et le VIH/SIDA en Afrique, WorldFish Center, Zambie, 31p.
- BENVENISTE(C.), 1974 : *La boucle du cacao (Côte d'Ivoire) : Etude régionale des circuits de transport*, ORSTOM, Paris, 223 p.
- BROU (T.), 2009 : *Impacts des modifications bioclimatiques et de l'aménagement des terres forestières dans les paysanneries ivoiriennes : quelles solutions pour une agriculture durable en Côte d'Ivoire* ; Université d'Artois, UFR Histoire-Géographie, France pp. 13-29.
- DAGET (J.) et ITLIS (A.), 1965 : *Poisson de Côte d'Ivoire (eau douce et saumâtres)*, Mémoire de l'IFAN, Dakar, 166 p.
- DOLO (M.) et AL 2005, *Evaluation de la contribution socio-économique de la pêche au PIB et au développement rural*, FAO, Mali, 44 p.
- KABORÉ (B.) et al, 2005 : *Evaluation de la contribution socioéconomique de la pêche au PIB et au développement rural*, FAO, Burkina Faso, 60 p.
- NOUFÉ (D.), 2011 : *Changements hydroclimatiques et transformations de l'agriculture : l'exemple des paysanneries de l'Est de la Côte d'Ivoire*, thèses de géographie, université paris1 panthéon-Sorbonne, paris, 375 p.
- SIRIMA (O.), 2006 : *Analyse socio- économique de la gestion de la pêche dans la Forêt Classé et Réserve Partielle de Faune de la Comoé- Léraba (FCRPF/CL)*, Mémoire de DEA, université polytechnique de Bobodioulasso, Burkina Faso, 68 p.
- SURROCA(C.) ; 1971 : *La pêche sur la Comoé (Côte d'Ivoire) : L'emprise des immigrants ghanéens in les cahiers d'outre-mer*, ORSTOM, Tome XXIV, N° 93 pp. 73-93.
- VANGA (A. F.), 2011 : *Evolution de la pêche au lac d'Ayamé depuis l'expulsion des pêcheurs non nationaux (Côte d'Ivoire)*, TROPICULTURA, Abidjan 6p.
- VANGA (A.F) et AL, 2000 : *Disponibilité en poissons et pouvoir d'achat de la population dans la région du Moyen Comoé (Côte d'Ivoire)* : TROPICULTURA, Abidjan, 5 p.
- WORLD FISH CENTER ,2005 : *Le poisson et la sécurité alimentaire en Afrique* : WorldFish Center, Penang (Malaisie), 12 p.